



Faciliter l'enquête de voisinage

“Les procès-verbaux de constatation mentionnent encore trop souvent que l'enquête de voisinage s'est révélée négative”, déclarait l'inspecteur principal Robert Eubelen, de la police judiciaire fédérale de Neufchâteau, dans un précédent numéro d'Inforevue (03/2009 pp 6-8). Dans le cadre de sa formation de cadre moyen, ce dernier

avait effectué son stage au sein de la zone de police de Stavelot-Malmedy. En concertation avec les autorités de la zone, il avait réalisé un formulaire visant à faciliter l'enquête et à développer les aspects liés à la technoprévention.

Ce document est prévu pour être déposé chez les personnes n'ayant pu être rencontrées dans le cadre de l'enquête de voisinage. Il indique la période à laquelle un cambriolage (ou une tentative) a été commis dans le quartier et invite les citoyens à contacter la police afin de communiquer toute information en rapport avec les faits. Le verso du formulaire présente les différents domaines de la technoprévention (mesures électroniques...). La zone de Stavelot-Malmedy n'est désormais plus la seule à utiliser cet outil. Depuis quelque temps en effet, le document est également utilisé par la police locale d'Arlon/Attert/Habay/Martelange afin d'améliorer la collecte d'informations relatives aux cambriolages.



Communication : les polices boraine et d'Arlon échangent les bons procédés

Dans l'Inforevue de décembre dernier, la zone de police boraine présentait sa politique de communication proactive. L'article n'est pas resté sans suite : “il a permis la création d'échanges. En effet, j'ai été contactée par ma collègue de la police locale d'Arlon et depuis, nous échangeons des

'tuyaux'. Elle m'a fait parvenir diverses brochures, notamment une destinée aux nouvelles recrues, et en échange, je lui explique comment travailler avec les journalistes locaux. C'est un échange de bon procédés et c'est très enrichissant”, déclare Siham Zannoun, la chargée de communication de la zone.

La fête de clôture du parrainage des classes de 6e primaire, une nouvelle mouture de la brochure contre les vols à la tire et, *last but not least*, une nouvelle version du site internet www.policeboraine.be sont en préparation. Le véhicule de communication de la zone est également considéré comme 'bonne pratique' par com@pol, le réseau des communicateurs de la police intégrée (voir sur www.infozone.be → com@pol → Bonnes pratiques).

CADEAU POUR LES ABONNÉS

Les numéros utiles sous la main

Le cadeau offert aux abonnés pour cette édition est petit mais pratique. Il s'agit d'une carte plastifiée contenant un certain nombre de numéros d'urgence et d'adresses de sites internet : police secours, pompiers/ambulance, Centre anti-poisons, Child Focus, etc.

Son format est identique à celui d'une carte d'identité électronique. Elle se glisse ainsi facilement dans le portefeuille ou s'épinge discrètement près du téléphone.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous fin juin pour la prochaine édition du magazine de la police intégrée.



Des banques de données de traces pour être plus efficaces

La police judiciaire fédérale de Malines utilise, depuis le début de cette année, une nouvelle banque de données de traces. “Nous sommes occupés à l'alimenter avec des empreintes digitales, auriculaires et des traces de pneus et de pieds. La banque de données sera également accessible aux corps de police locaux pour qu'ils puissent y effectuer facilement leurs recherches”, explique le directeur Johan Geentjens. Un échange d'informations plus rapide doit permettre de travailler de manière plus efficace. Cet investissement entre dans le cadre de l'optimisation des missions d'appui et le développement de synergies avec des partenaires. Plus d'infos sur les traces de chaussures et auriculaires dans l'Inforevue 4/2009.

La rédaction